AUTORITÉ
DES MARCHÉS FINANCIERS

218C0534
FR0000062150-FS0240

5 mars 2018

Déclaration de franchissement de seuils (article L. 233-7 du code de commerce)

BLEECKER

(Euronext Paris)

Par courrier reçu le 5 mars 2018, la société anonyme de droit luxembourgeois RGI Investissements SA[1] (15-17 avenue Guillaume, L-1651 Luxembourg, Grand Duché de Luxembourg) a déclaré avoir franchi en baisse, le 28 février 2018, les seuils de 20%, 15%, 10% et 5% du capital et des droits de vote de la société BLEECKER et ne plus détenir aucune action de cette société.

Ce franchissement de seuils résulte d'une cession d'actions BLEECKER hors marché.

[1] Contrôlée par la société anonyme de droit luxembourgeois Seif, elle-même contrôlée par le groupe familial Bernard Riccobono.